



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E193835

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2024

ÉDITÉ LE 11/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FREJUS 2007B00405

Siret : 499 079 333 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9006704

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 183147574Y

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 183147574Y

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : AAC BK

174 AVENUE CLAIRE
L OLIVADE
83700 SAINT RAPHAEL

Téléphone : 06 09 86 91 02

Portable :

Site Internet :

E-mail : aac83@hotmail.fr

Responsabilité légale :

BEN KHADER NOUREDINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL...

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/04/2022
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	10/06/2022
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	10/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	22/04/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/04/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.